

# COMMENT TRIER, pour mieux recycler

120  
points tri

## LES BONNES HABITUDES DU TRI

Le Grand Dax exerce la compétence collecte des déchets et s'investit pleinement dans une politique environnementale engagée. Le service environnement et propreté assure ainsi 3 missions essentielles : la collecte, le tri et la prévention.

Chaque année, ce sont 360 kg de déchets par habitant (tous déchets confondus) qui sont produits sur notre territoire. Depuis 2011, on constate que grâce à la mise en place du tri sélectif, et des divers outils mis à disposition par l'agglomération (composteurs, poules composteuses), la quantité d'ordures ménagères produite par an et par habitant est passée de 295 kg à 314 kg en 2016.

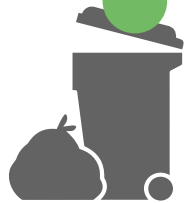
**Collecter, trier, traiter, valoriser et réduire les déchets représente des enjeux à la fois environnementaux, économiques et sanitaires que le Grand Dax a choisi de placer au cœur de ses priorités.** Le tri et le recyclage permettent l'économie des ressources naturelles. Il est important que chacun s'engage afin de moins polluer et de préserver les ressources naturelles.

Avec son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets, le Grand Dax s'est fixé comme objectif de réduire de 5% (soit environ 20 kg/hab/an) la production des ordures ménagères résiduelles sur son territoire en 5 ans.

Ce mémotri « les bonnes habitudes du tri » vous est donc proposé pour faciliter la gestion et le tri de vos déchets au quotidien.

**Finalement, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

18 800  
conteneurs  
à ordures  
ménagères



1000  
poules  
composteuses  
adoptées par  
400 familles

250  
animations  
scolaires

51 472

tonnes  
de déchets collectés  
par le Grand Dax  
en 2016



20%

des foyers  
équipés en composteur  
soit 4 875 composteurs  
installés

360 Kg

par an et  
par habitant  
dont 56 kg apportés  
en point tri

31 102

tonnes  
de déchets collectés  
en déchetteries



# COMMENT TRIER, pour mieux recycler

MEMOTRI  
DÉTACHABLE



VERRE



L'ASTUCE

- Enlevez bouchons et capsules métalliques
- ne rincez pas le verre



PAPIERS  
JOURNAUX



L'ASTUCE

- Le tri est plus difficile si le papier est froissé.
- Les agrafes, le scotch, les spirales en métal, les fenêtres plastique d'enveloppes et autres petits éléments se jettent, ils ne gênent pas le processus de recyclage.



PLASTIQUE



L'ASTUCE

- Laissez les bouchons en plastique



CARTON &  
TETRA-PACK



MÉTAL



L'ASTUCE

- L'eau est précieuse, ne lavez pas vos boîtes : Bien les vider suffit.



DÉCHETS  
ORGANIQUES



Fruits et légumes abîmés, épluchures de fruits et légumes, thé, café, essuie-tout, papier, cartons alimentaires, pain, reste du jardin (pieds de légumes,...)



Produits gras, cendres, restes de viandes, poisson, fromage, coquilles de noix, noisettes, noyaux, litières animales et excréments



TEXTILES



Chaussettes trouées, draps usagés, vêtements tachés, ...

4

## DÉCHETTERIES à votre disposition



→ **NARROSSE**, route de l'observatoire  
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

→ **SAINT-PAUL-LÈS-DAX**, rue des artificiers  
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

→ **RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY**, route de la sablière  
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

→ **HEUGAS**  
les lundis, mercredis et samedis de 14h à 18h



CARTONS

HUILES DE  
FRITURE

BOIS



MOBILIER

CARTOUCHES  
ENCRE

LAMPES



VERRE



## INTERDITS

- les fumigènes
- les pétards
- l'amiante
- les cartouches d'armes à feu
- les déchets radioactifs
- les panneaux photovoltaïques



MÉTAUX

JOURNAUX  
REVUESPILES,  
ACCUMULATEURS  
BATTERIESHUILE DE  
VIDANGE

RADIOGRAPHIES

BOUTEILLE  
DE GAZBOUTEILLES  
EN PLASTIQUEDÉCHETS  
VERTSDÉBLAIS  
GRAVATS

ÉLECTROMÉNAGER

DÉCHETS  
DANGEREUX

ENCOMBRANTS



EXTINCTEUR

## LES INFOS EN PLUS



### QUE FAIRE DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU PÉRIMÉS ?

Les pharmaciens collectent les médicaments ramenés en officine dans de petits conteneurs spécialement conçus à cet effet. Les médicaments doivent être débarrassés de leur boîte en carton et de leur notice papier (à jeter dans les conteneurs correspondant).

.....

**FABRIQUÉS À PARTIR DE DÉCHETS VÉGÉTAUX** issus des déchetteries du territoire, le SITCOM40 (Syndicat Intercommunal pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés), situé à Bénesse-Maremne, **vous propose à la vente à des prix très attractifs du compost, du paillage ou du bois «allume-feu»**, issus de palettes non traitées collectées en déchetterie. Du bois de chauffage est également en vente en bûche de 40 cm. **Toutes les infos sur [sitcom40.fr](http://sitcom40.fr) ou au 05 58 72 03 94.**